La lettre du Club des villes et territoires cyclables et marchables



### Le fil des mobilités actives

13 juillet 2023



# Vient de paraître : l'odyssée du vélo et de la marche

Le numéro 100 du magazine Ville et Vélo revient sur l'évolution du vélo et des mobilités actives au travers de quinze sujets éclairés par la publication depuis son premier numéro en décembre 2001, voici presque vingt-deux ans. Une cinquantaine de points de vue et d'observations d'acteurs-trices témoignent du chemin parcouru mais également des perspectives et flèchent des voies.

« En donnant la parole à des acteurs-trices impliqué-e-s, élus-es, chercheurs-euses, technicien-ne-s ou consultants-es, responsables d'entreprises ou d'associations, ce numéro spécial invite à une lecture au grand galop de ces années pionnières qui ont posé les bases d'un système vélo et permis d'élaborer cette vision de la ville plus sûre, apaisée que nous partageons aujourd'hui», souligne Françoise Rossignol, présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables. Et cette édition se projette sur un avenir proche...

Lire la suite

## Une nouvelle étape pour la campagne Ville apaisée, quartiers à vivre

Après son lancement les <u>8 et 9 juin derniers</u> pour les collectivités, la campagne Ville apaisée, quartiers à vivre ouvre l'appel à

signatures de son Manifeste aux associations et attend de nouveaux engagements de maires et de présidents de communautés urbaines, communautés d'agglomération et métropoles.

Ce Manifeste constitue un plaidoyer pour la mise en œuvre de **dix mesures visant à améliorer et maintenir la qualité de vie en ville** : renforcement de la place du végétal, réduction de la vitesse, articulation entre mobilités actives et transports en commun, etc.

Le soutien à ces mesures de la part des associations et des collectivités donne à cette campagne nationale davantage d'envergure et place la nécessité d'œuvrer pour des villes apaisées et des quartiers à vivre au cœur du débat public. Une campagne portée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables, Rue de l'Avenir et soutenues par leurs partenaires : la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), France nature environnement (FNE) et la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).

- > Retrouver le Manifeste en intégralité
- > <u>Signer</u> le Manifeste (collectivités)
- > <u>Signer</u> le Manifeste (associations)
- > **Diffuser cette campagne** grâce aux flyers promotionnels : pour les <u>collectivités</u> ; pour les <u>associations</u>

# Pourquoi venir au congrès du Club à Clermont-Ferrand?

Parole à Nicolas Bonnet, maire-adjoint chargé de la nature en ville, des mobilités actives et de la qualité de l'air et Thomas Weibel, conseiller municipal délégué en charge des mobilités actives sur les mérites de Clermont-Ferrand où va se dérouler la 24ème édition du congrès du Club, du 17 au 19 octobre.

- « Capitale historique de l'Auvergne voire du Massif Central, Clermont-Ferrand est une ville en transition urbaine vers un meilleur partage de l'espace public entre la voiture, les mobilités douces (transports en commun, vélo, piéton) et la nature en ville. Vous découvrirez une métropole en pleine mutation où différents chantiers - en cours ou à venir - dessinent la ville de demain, plus apaisée et plus sobre en matière de mobilité. Et si le cœur vous en dit, vous pourrez même en profiter pour pousser jusqu'à la découverte des espaces naturels aux portes de la métropole, que ce soit la volcanique Chaine des puys à l'ouest (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO) ou la vallée de l'Allier puis le Livradois-Forez à l'Est » - Nicolas Bonnet.
- « En 1889, les frères Michelin inventent le pneu démontable pour bicyclette. A partir de 1952, le Tour de France vient écrire une de ses étapes les plus légendaires sur les pentes du Puy-de-Dôme ; il y en aura 13 autres. Clermont-Ferrand, c'est une histoire de vélo et de mobilités. Histoire qui se poursuit aujourd'hui à travers le succès fou des 10 années du vélo en libre-service ou encore le plein boom des mobilités alternatives : nouvelles lignes de BHNS, mise en œuvre d'un schéma cyclable, passage de la ville à 30 km/h, nouveau plan de circulation... Clermont-Ferrand, c'est donc aussi l'histoire d'une ville aujourd'hui en plein basculement de son modèle urbain et de déplacements » Thomas Weibel.
- > Le <u>programme</u> de l'événement
- > Réserver sa place de congressiste

### 100 millions d'euros pour des

# territoires cyclables démonstrateurs

L'appel à programmes territoires cyclables reste ouvert jusqu'au 15 septembre. Lancé le 31 mai dernier, ce programme vise à « soutenir au moins une ou deux intercommunalités par région », selon le ministère de la Transition écologique.

L'enveloppe de 100 millions pour 5 à 6 ans sera réservée à quelques territoires démonstrateurs dans chaque région, « en leur apportant une source de financement sur 6 ans maximum pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables », selon l'appel à projets. Le financement peut représenter 50% (60% pour les territoires d'outre-mer) d'un projet global de maillage cyclable ce qui constitue une opportunité pour les collectivités retenues.

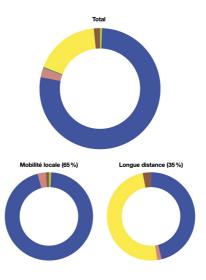
En savoir davantage; candidater

**En** chiffres

# 35%

Le quart des ménages les plus aisés sont à l'origine de 35 % des émissions de gaz à effet de serre des mobilités, <u>rapporte une étude</u> publiée le 6 juillet par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

L'étude souligne l'importance du lieu de résidence : les habitants des zones rurales, un tiers de la population, génère 48 % des émissions de CO2. Par ailleurs, «les déplacements locaux représentent 65 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la mobilité des personnes, mais seulement 55 % des distances». Sur les longues distances, le niveau social devient encore plus déterminant : «les plus aisés émettent 3,7 fois plus que les moins aisés». Si « la voiture est à l'origine de 95 % des émissions de GES lors de déplacements locaux ; l'avion totalise la moitié des émissions liées à la mobilité longue distance ».



## **Du côté** de chez vous

La première des <u>nouvelles pistes du réseau</u> cyclable express du département d'Ille-et-Vilaine vient d'être ouverte aux cyclistes entre Saint-Sauveur-des-Landes et Romagné. Vingtquatre pistes à haut niveau de service doivent être aménagées dans le département, des aménagements cyclables sécurisés de 3 mètres de large, dissociés du réseau routier.

Une nouvelle piste cyclable composée d'environ 30% de semelles de baskets et 70% de pierre de lave et de résine a été ouverte le 7 juillet dernier à Pont-à-Marcq (59), ville de la communauté de communes de Pélève Carembault. Cet aménagement cyclable s'intègre au réseau Carpe Diem du schéma cyclable validé en 2021.

Le réseau des vélos en libre-service de la métropole de Toulouse, <u>VélÔToulouse</u>, s'agrandit à partir de septembre 2024 avec l'implantation de 117 nouvelles stations dans les faubourgs toulousains et 75 dans 10 communes limitrophes. À terme le réseau comprendra 475 stations pour une flotte qui se composera progressivement pour moitié de vélos à assistance électrique.

La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (78) vient d'adopter son <u>plan climat</u> qui va entraîner le renforcement du Plan vélo d'ici 2026 avec 83 km de pistes cyclables, 12 km de doubles sens cyclables, 26 km de bandes cyclables, et 77 km de zones apaisées.

#### **En** bref

Le site de formation de l'INCM de Beauzelle, au Nord-Ouest de Toulouse déménage au centre de Toulouse, à deux pas de la maison du vélo pour la rentrée de septembre.

Un nouveau think tank
européen sur la mobilité et la
transformation urbaine a été
lancé le 6 juillet par le
groupe Transdev. Ce groupe
de réflexion, The Mobility Sphere,
ambitionne d'apporter des
solutions innovantes aux villes
de demain.

L'association
CycloTransEurope vient de
publier l'édition 2023 du
guide Voyager en train avec son
vélo.

L'Académie des mobilités actives (ADMA) vient de publier une vidéo donnant la parole à des élus territoriaux impliqués dans les mobilités actives mettant en exergue les enjeux des actions publiques sur la marche et le vélo.

### AGENDA

Du 16 septembre au 22 septembre

Semaine européenne de la mobilité

L'intermodalité contitue le fil conducteur de la Semaine

européenne de la mobilité.

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24° congrès se déroule à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'espace mobilités actives, le salon animé par le Club. S'inscrire ici ; retrouver le programme

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

https://villes-cyclables.org/



Club des villes et territoires cyclables et marchables 33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}} car vous êtes inscrit à notre Newsletter

Se désabonner